

CONTENU DE LA FORMATION :

SECURITE INCENDIE:

- Le principe de classement des établissements
- Les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- La desserte des bâtiments
- Le cloisonnement d'isolation des risques
- L'évacuation du public et des occupants
- Le désenfumage, l'éclairage de sécurité, la présentation des différents moyens de secours.

INSTALLATIONS TECHNIQUES :

- Les installations électriques
- Les ascenseurs et nacelles
- Les installations fixes d'extinction automatique, les colonnes sèches et humides
- Le système de sécurité incendie

ROLE ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE :

- Les services de sécurité
- La présentation des consignes de sécurité et mains courante
- Le poste de sécurité, les rondes de sécurité et la surveillance des travaux
- La mise en œuvre des moyens d'extinction
- L'appel et la réception des services publics de secours
- La sensibilisation des occupants

Bilan de la formation : *Satisfaction stagiaires*



Durée : 6,5 jours (45h30)

Prérequis : Être ou avoir été sapeur-pompier titulaire de la formation initiale, aptitude médicale, titulaire du PSC1, PSE 1 ou du SST en cours de validité, attestation de formation continue à jour

Public Concerné : Sapeur-pompier Professionnel, volontaire, militaire ou privés souhaitant exercer des missions de sécurité incendie dans les ERP et IGH

Modalités et délais d'accès : contacter B2C qui propose et planifie une formation à la date des prochaines sessions disponibles.

Nombre de stagiaires : 12 maximum

Objectifs pédagogiques :

Être capable de :

- ✓ Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement
- ✓ Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH
- ✓ Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir.
- ✓ Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie
- ✓ Connaître les limites de son action
- ✓ Éteindre les feux naissants

Méthodes pédagogiques :

- ✓ SSI pédagogique complet, machine à fumées, extincteurs, ordinateur portable, RIA alimenté en eau, tablettes informatiques pour recherche internet lors d'études de cas,
- ✓ Exposés participatifs et mises en situation par le biais d'étude de cas et d'immersion professionnelle.

Modalités d'évaluation :

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Méthodes d'évaluation :

- ✓ Feuilles de présences
- ✓ Mises en situation

Attestation : Diplôme SSIAP 1 délivré par équivalence.

Un maintien des compétences de 14h est conseillé tous les 3 ans